

il serait plus avantageux pour eux, et plus facile, de défrayer les salaires qu'ils doivent verser, c'est leur affaire. Mais nous ne nous proposons pas de présenter une mesure tendant à défrayer le montant des salaires prévus lors du récent règlement. En tant que gouvernement, nous n'avons nulle intention de le faire.

M. Winch: Monsieur le président, j'écoute le ministre avec intérêt, depuis une heure, et je constate que ce qu'il dit ne tient pas debout; cela vaut surtout pour ce qu'il a dit dans les cinq dernières minutes. Voici la situation. Depuis 14 mois, les sédentaires étaient en négociation avec le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, et ils ne pouvaient obtenir le moindre accord. Ils avaient réclamé 25c., mais étaient disposés à régler pour 14c.; ils n'ont pu obtenir aucune satisfaction du National-Canadien et du Pacifique-Canadien. Comme ils ne pouvaient rien obtenir des chemins de fer, le gouvernement est intervenu, dans les dernières heures, et a proposé une loi visant non pas à accorder une augmentation aux sédentaires, mais à empêcher une grève. Les employés ont continué à travailler pendant une période de six mois au cours de laquelle la grève leur était interdite. Les journaux nous parlaient des choses qui étaient censées se passer, mais nous ne pouvions obtenir aucune réponse du premier ministre ni du gouvernement sur la tournure des événements.

Mais voici que, dans les dernières heures, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien ont accepté exactement ce que le syndicat avait convenu d'accepter, il y a quelques mois, et que le gouvernement refusait de lui accorder au moyen d'une loi. Le ministre nous affirme maintenant que, dans les 24 heures qui ont précédé le règlement, ni le National-Canadien ni le Pacifique-Canadien n'ont reçu de promesses, même tacites, du gouvernement canadien. Eh bien, c'est la situation la plus extraordinaire que j'aie connue dans mes 30 années de syndicalisme. Quel miracle s'est produit? Qu'est-il arrivé avant que le bill soit présenté en décembre dernier? Et que vient-il de se passer?

Je vais parler bien franchement. Vu ce qui est arrivé en décembre dernier après 14 mois de négociations, et vu ce qui vient de se produire, j'estime que le gouvernement a dû faire un signe quelconque aux chemins de fer ou leur promettre quelque chose. Je veux demander au ministre de donner au comité certains renseignements très importants. Depuis que le gouvernement a gelé le tarif-marchandises par un décret du conseil, le ministre peut-il nous dire le chiffre des pertes que le National-Canadien et le Pacifique-Canadien prétendent avoir subies par suite

[L'hon. M. Balcer.]

du blocage du tarif-marchandises? Combien ont coûté au gouvernement les subventions aux taux de transport et les paiements effectués en raison des augmentations de salaires intervenues depuis ce temps-là?

Voici ce que je veux dire. Depuis que le gouvernement est au pouvoir, quelle perte a-t-il subie, en raison de mesures législatives et de décrets du conseil, en ce qui concerne les subventions versées pour contrebalancer le blocage du tarif-marchandises et les augmentations de salaires, et quelle est la position que le gouvernement prend maintenant à l'égard des subventions déclarées ou qui seront déclarées pour les chemins de fer du Canada? Franchement, je pense qu'on nous cache un coin du tableau. Nous reconnaissons avec le ministre que personne ne veut d'une grève. Nous sommes tous en faveur de tout ce qui empêchera une grève, mais je dis bien carrément au ministre que nous ne voyons pas encore tout le tableau, mais que nous le verrons. Je dis que le gouvernement demandera plus d'argent, soit par une subvention aux taux de transport, soit par une subvention aux salaires. Je demande maintenant au ministre de nous dire ce qui s'est passé depuis que le gouvernement conservateur a assumé le pouvoir et ce que, selon lui, le gouvernement demandera à la Chambre des communes de verser directement ou indirectement aux chemins de fer du Canada.

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, en réponse à la première question de l'honorable député, je désire simplement répéter que les employés et la direction ont réglé le différend de leur plein gré. Pour ce qui est d'une subvention aux salaires ou n'importe quoi, le gouvernement n'a fait aucune déclaration de quelque nature que ce soit. Je ne suis pas aussi étonné que l'honorable député que les chemins de fer aient changé d'attitude à la toute dernière heure. Cela est déjà arrivé, et j'ignore ce qui les a poussés à prendre cette décision. Ils l'ont fait de leur plein gré. D'autres milieux m'ont dit que ce devait être en raison de la réaction qu'a provoquée le premier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports. Je pense que c'est plein de bon sens, mais ni M. Crump, ni M. Gordon ne me l'ont dit et je ne pense pas qu'ils l'aient dit à qui que ce soit. Je pense qu'il s'agit simplement d'un règlement qui a été conclu par des négociations collectives, et je n'y vois rien de si extraordinaire.

M. Winch: Le ministre dira-t-il maintenant que le changement d'attitude des deux chemins de fer ne fait pas suite à un engagement de la part du gouvernement?